

L'APVAPA s'engage à

1. Proposer des actions de formation correspondant aux besoins des professionnels et des aidants amenés à côtoyer des personnes âgées en perte d'autonomie psychique, à personnaliser cette offre afin de l'intégrer dans le parcours de formation du stagiaire ainsi qu'à son projet professionnel.
2. Veiller à l'adéquation entre les contenus pédagogiques, les objectifs de la formation et les publics visés.
3. Effectuer un accueil, le suivi et l'accompagnement personnalisé et efficient de chacun de ses stagiaires.
4. Veiller à l'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation,.
5. Choisir avec soin les modalités pédagogiques et les profils de formateurs pour contribuer au développement optimal des compétences des stagiaires.
6. Veiller à la qualification professionnelle, le profil des formateurs et être vigilant sur leur formation continue et le développement de leurs compétences.
7. Assurer l'information du public et des établissements hospitaliers et médico-sociaux sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus.
8. Informer et conseiller les prescripteurs et les stagiaires sur les dispositifs de formation et les financements correspondant à leurs besoins.
9. Recueillir et traiter les remarques ou réclamations de ses interlocuteurs (participants, prescripteurs, financeurs).
10. Mesurer la qualité et l'impact de ses prestations dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue mais aussi partager ces évaluations avec l'ensemble de nos partenaires.
11. Répondre aux sollicitations des financeurs avec rapidité et efficacité.
12. Respecter les obligations légales et la réglementation en vigueur.
13. Veiller à ce que ses pratiques s'inscrivent dans une démarche respectueuse du développement durable .

L'APVAPA, est un membre AVO (Authorized Validation® Organisation) de L'Institut Américain VTI (Validation Training Institute), et les formations à la validation sont certifiées par le VTI.

L'APVAPA est membre de l'Association EVA (European Validation® Association), qui regroupe des organismes européens autorisés à diffuser Validation Naomi FEIL dans leur quotidien.

L'APVAPA respecte les codes et chartes professionnelles de ces organismes.

